

LES EFFORTS DE PAIX DE LA DIPLOMATIE GABONAISE EN RCA (1996-2013)

Emmanuel NDZENG NYANGONE

Université Omar Bongo - Gabon

ndzengnyangone@hotmail.com

Résumé : Le présent article décrypte la gestion gabonaise de la crise centrafricaine (1997-2013). Confiée au président gabonais, Omar Bongo, lors du XIX^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de France et d'Afrique de Ouagadougou (4, 5 et 6 décembre 1996), cette tâche ne fut pas de tout repos. Afin de l'accomplir, les efforts de paix de la diplomatie gabonaise oscillèrent entre les négociations diplomatiques et participation militaire aux opérations de maintien de la paix (OMP) interafricaines et onusiennes. Grâce au dévouement de ces plus hautes autorités, la diplomatie gabonaise apporta sa modeste contribution au retour à l'ordre institutionnel en RCA, acté par l'organisation de l'élection présidentielle libre, démocratique et transparente de février 2016. Reconnue par le Conseil de sécurité de l'ONU dans ses résolutions n°2127 du 5 décembre 2013 et n°2149 du 10 avril 2014, cette contribution renforça la crédibilité de la diplomatie gabonaise dans le domaine de la paix.

Mots clés: Gabon, RCA, OMP, CIM, Accords de Bangui, Accords de Libreville

Abstract : This article decrypts Gabon's management of the Central African crisis from (1997-2013). Entrusted to the President of Gabon, Omar Bongo, at the XIXth summit of the Heads of State and Government of France and Africa in Ouagadougou (4, 5 and 6 December 1996), this task was not an easy one. In order to achieve this, Gabonese diplomacy's peace efforts oscillated between diplomatic negotiations and military participation in inter-African and UN peacekeeping operations (PKOs). Thanks to the dedication of these highest authorities, Gabonese diplomacy made its modest contribution to the return to institutional order in the CAR, which culminated in the organisation of free, democratic and transparent presidential elections in February 2016. Recognised by the UN Security Council in its resolutions n° 2127 of 5 December 2013 and n° 2149 of 10 April 2014, this contribution strengthened the credibility of Gabonese diplomacy in the field of peace.

Keywords: Gabon, CAR, PKO, IMC, Bangui Agreements, Libreville Agreements

Introduction

Les débats autour de la République centrafricaine (RCA) et ses cycles de violences qui découlent des crises politiques chroniques alimentent toujours l'actualité. En revanche, la rareté de la littérature relative à l'entreprise pacificatrice de la



diplomatie gabonaise dans ce pays est un motif de préoccupation. S'inscrivant dans le cadre de l'écriture de l'histoire des relations internationales du Gabon, dans sa dimension africaine, le présent article se propose donc de décrypter les efforts du Gabon dans le processus visant au retour à l'ordre constitutionnel dans ce pays de la sous-région. En effet, depuis la mort de Barthélémy Boganda¹ le 29 mars 1959 et son accession à la souveraineté internationale le 1^{er} décembre 1960, la RCA n'est pas parvenue à se départir du cycle de violence chronique pour la conquête du pouvoir. L'exploitation sauvage des ressources naturelles, l'économie de pillage, l'instrumentalisation des identités ethnico-régionales à des fins politiques, le tribalisme, le népotisme, la corruption, l'impunité, les détournements des deniers publics, la privatisation des institutions républicaines, la multiplication des milices armées par des minorités qui accèdent au pouvoir, etc. sont ainsi devenus légion selon une approche qualifiée de « gestion néo-patrimoniale » (Bayart, Ellis et Hibou, 1997 : 167).

Alors que cette pratique fut tolérée voire encouragée par les puissances occidentales (la France notamment) durant la guerre froide, elle fut remise en cause par les réalités géopolitiques du monde post-bipolaire. En effet, sous la pression des organisations financières internationales, la France poussa les pays de l'Afrique francophone, lors de sommet de la Baule de 1990, à accepter le processus démocratique. Dès 1993, le Président centrafricain, André Kolimba, organisa une élection présidentielle remportée au second tour par Ange-Félix Patassé² avec 52,5%³. Mais cette arrivée au pouvoir de Patassé, pourtant premier président démocratiquement élu du pays depuis son indépendance, sera frappée du sceau de la revanche. En effet, certains membres de son ethnie, les Sara-Kaba, ne se privèrent pas de s'en prendre aux Yakoma, ethnie de Kolimba

¹ La figure de proue de la classe politique centrafricaine à l'orée de l'indépendance du pays.

² Chef de file du Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain (MLPC).

³ International Crisis Group, « République centrafricaine : anatomie d'un État fantôme », *Rapport Afrique*, n°136, 13/12/2007, p. 9.

(Leaba, 2001 : 163-175). Ce clivage socio-ethnique déboucha en 1996 sur trois mutineries, transformées progressivement en une crise sociopolitique et économique, sur fond de désintégration de l'État.

Préoccupée par cette situation, le Président Patassé sollicita l'implication des chefs d'État et de gouvernement réunis à Ouagadougou pour le XIX^e sommet France-Afrique. Se saisissant du dossier centrafricain, ils mirent immédiatement en place le Comité International de Médiation (CIM). Présidé par le président gabonais, Omar Bongo, et composé des présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso, Idriss Deby du Tchad et Alpha Omar Konaré du Mali, la responsabilité de rechercher des solutions de paix en RCA fut confiée à ce CIM. La mort du président gabonais, le 8 juin 2009, porta un coup fatal aux efforts de paix de la diplomatie gabonaise en RCA. Nonobstant la disparition de son président, la diplomatie gabonaise ne se lassa pas du dossier centrafricain. Grâce à sa ténacité, elle permit la signature de l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013, d'où l'intérêt du présent article. Il se donne pour but de décrypter cette entreprise pacificatrice du Gabon en RCA. À ce titre, deux principales questions s'imposent : comment le Gabon structura son entreprise pacificatrice en RCA ? Quels furent les aboutissants de ces efforts ?

S'appuyant sur un corpus documentaire soumis à la méthode critique de l'histoire, constitué d'un grand nombre de sources étatiques et institutionnelles que complètent les articles scientifiques, quelques ouvrages, les coupures de presse et autres, cette présente contribution met en évidence les tenants et les aboutissants des «Bons offices⁴» gabonais en RCA. Il s'agit en l'occurrence les négociations diplomatiques et les opérations de maintien de la paix (OMP). Aussi, permet-il de comprendre que grâce à la vision d'Omar Bongo pour la paix en RCA, aux efforts fournis par son successeur Ali Bongo et au talent de la diplomatie gabonaise, cette entreprise contribua, à bien des égards, au retour de l'ordre institutionnel qui se solda par la tenue

⁴ C'est une procédure diplomatique de règlement pacifique des conflits d'origine coutumière codifiée par les conventions de La Haye du 29 juillet 1899 et du 18 octobre 1907.



de l'élection présidentielle libre, démocratique et transparente de février 2016.

1. La procédure d'actions concrètes sur le terrain

S'investir dans la résolution d'une crise aussi chronique que celle de la RCA est une œuvre laborieuse qui laisse entrevoir plusieurs méthodes d'approche. Si la restauration et le maintien de la paix commandent un discours politique d'apaisement, elles ne se limitent pas seulement à des déclarations incantatoires. Cela nécessite surtout la mise en œuvre des procédures d'actions concrètes sur le terrain. C'est ce que le Gabon a bien compris par le truchement de ses efforts en faveur de la paix en RCA. Dans sa démarche, il mit ainsi à contribution deux procédures classiques de mission des « Bons offices » : l'organisation des négociations diplomatiques et la participation dans les OMP.

1.1. L'organisation des négociations diplomatiques

Dès sa prise de responsabilité, Omar Bongo et les membres du CIM se rendent à Bangui⁵, où ils y séjournent du 6 au 8 décembre 1996, avec pour premier objectif la négociation d'une trêve entre les forces loyales au président Patassé et les mutins. À la suite des échanges difficiles avec les différentes parties, il en résulta un préaccord de trois points : une trêve de 15 jours (Yarafa, 2017 : 251-252), la reconnaissance des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) comme force d'interposition et la mise sur pied d'un Comité International de Suivi (Ango Ela, 2001 : 105).

En application de ce préaccord, le président gabonais mit en place le Comité International de Suivi (CIS). Placée sous l'autorité de l'ancien président malien, le général Amadou Toumani Touré et composé des ministres de la défense des quatre pays du CIM⁶ représentés par des officiers supérieurs, d'un coordonnateur (Gabonais), d'un chargé des affaires politiques (Malien) et d'un autre

⁵ Une ville en pleine crise, divisée entre troupes loyalistes et mutins soutenus par les jeunes favorables à leur cause.

⁶ Gabon, Burkina Faso, Tchad et Mali.

pour les affaires militaires (Tchadien), cette institution eut pour mission de trouver, dans les meilleurs délais, une sortie de crise (Ratanga Ambourouet, 2009 : 57).

Dès le mois de janvier 1997, sous l'égide du CIS, furent organisées les premières assises du Comité de Concertation et du Dialogue (CCD). Regroupant les forces vives de la nation centrafricaine⁷, elles aboutirent à la signature de deux accords : un accord préalable du pacte de réconciliation nationale signé le 18 (Ratanga Ambourouet, 2009 : 55) et les Accords de Bangui signés le 25 janvier 1997, en présence des membres du CIM et le président du CIS (Yarafa, 2017 : 252). Entre autres, ces accords de Bangui prévoyaient la fin de la mutinerie, la formation d'un gouvernement d'union nationale, la suspension de l'audit parlementaire, la tenue d'une conférence de réconciliation nationale, l'adoption d'un nouveau code électoral, la création d'une commission électorale mixte et indépendante, le désarmement des mutins et de la population civile, la sécurisation de la ville de Bangui et la mise en place d'une force interafricaine neutre de surveillance desdits accords, dénommée la Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB), sous l'égide de l'OUA.

Placée sous l'autorité du président gabonais Omar Bongo⁸ pour un mandat initial de trois mois, renouvelable à la demande du président de la RCA, le choix de l'Officier général Commandant de la MISAB échet logiquement au président gabonais Omar Bongo. Considérée comme le bras armé du CIS, elle devint opérationnelle le 8 février 1997 et débuta ses opérations deux jours plus tard avec l'appui logistique et financier de la France⁹. Après analyse de la situation intérieure et au vue de la recrudescence de la crise, les Nations-Unies, tout en félicitant l'initiative africaine, autorisa le

⁷ Le gouvernement, Assemblée nationale, diplomates, tribunaux, syndicats, femmes, jeunes, chefs de quartiers, religieux, soldats loyalistes, mutins, etc.

⁸ Mandat de la MISAB, Article 6, Bangui, 06/03/1997.

⁹ *Ibid.*



maintien de la MISAB par la résolution n°1125 du Conseil de Sécurité, le 6 août 1997¹⁰.

Par ailleurs, se basant sur les recommandations du Secrétaire Général, le Conseil de Sécurité, par sa résolution n° 1159 du 27 mars 1998, déploya la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine (MINURCA), avec effet au 15 avril 1998. En plus des missions classiques de restauration de la paix, la MINURCA eut comme autre mission de soutenir l'organisation des élections législatives de 1998¹¹. Ce fut la première victoire de la diplomatie gabonaise dans ses efforts de paix en RCA. Elle permit un apaisement des tensions et la tenue de l'élection présidentielle de 1999 remportée par Ange-Félix Patassé. L'accalmie observée au début des années 2000 a entraîné le désengagement de la MINURCA.

Mais contre toute attente, André Kolingba, perdant de l'élection présidentielle tenta un coup d'État le 28 mai 2001. La riposte violente de Patassé occasionna la mort de près de 300 personnes, majoritairement partisans de Kolingba (Yakoma). Accusé d'en être l'auteur caché, François Bozizé, alors chef d'état-major des Forces armées centrafricaines (FACA), sentant sa fin proche, se réfugia avec ses partisans au Tchad. Depuis son exil, il déclencha une deuxième tentative de coup d'État qui provoqua de vives tensions entre Bangui et N'Djaména. Pour se protéger, Patassé contracta des alliances extérieures, notamment avec la Libye de Mouammar Kadhafi et la milice de Jean-Pierre Bemba de la République Démocratique du Congo (Porgès (2001 : 37). Ce rapprochement avec la Libye fut mal vécu par la France qui finit par lâcher Patassé. Il en résulta une grande insécurité dans le nord du pays. Appuyé par ses alliés extérieurs, Patassé se lança à la chasse des partisans de Kolingba réfugiés dans les quartiers sud de Bangui. Cette opération de nettoyage se caractérisa par des dérapages ayant occasionnés des morts, des blessés graves, des pillages et un exode massif de la population dans les quartiers concernés de Bangui (Porgès, 2001 : 34-49).

¹⁰ Nations Unies, Conseil de sécurité, *Communiqué de Presse CS/847*, 06/08/1997.

¹¹ Nations Unies, Conseil de sécurité, *Résolution*, n° 1159, 27/03/1998.

Ces représailles, condamnées par la communauté internationale, suscitérent la mise en place d'une commission d'enquête sous l'impulsion de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de l'Union Africaine (UA) et du Bureau Intégré des Nations-Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA), afin d'élucider la gravité des faits de cette opération de nettoyage. Suite à son rapport d'enquête, Omar Bongo convoqua un sommet de la CEMAC à Libreville du 1^{er} au 2 octobre 2002. À l'issue de ce sommet, la CEMAC, sur l'incitative du Gabon, décida de la création de la Force Multinationale en Centrafrique (FOMUC) dans l'optique de lutter contre l'instabilité chronique occasionnée par cette situation, assurer la sécurité du président Ange-Félix Patassé, restructurer les forces armées et surveiller le travail des patrouilles mixtes le long de la frontière avec le Tchad¹². Mise en place en décembre 2002¹³, elle bénéficia dans sa mission du soutien logistique, administratif et financier de la France et l'Union Européenne (UE). Pour des raisons de cohérence légale, la CEMAC transféra les responsabilités de la FOMUC à la CEEAC le 12 juillet 2008. Elle devint alors la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC), avec pour mandat initial assurer la sécurité du président Patassé, restructurer les forces armées et surveiller le travail des patrouilles mixtes le long de la frontière avec le Tchad¹⁴. Ce fut la deuxième victoire de la diplomatie gabonaise dans ses efforts de paix en RCA qui permit un apaisement des tensions.

Malgré la présence de la MISAB et la FOMAC, le président Patassé fut finalement renversé par Bozizé, le 15 mars 2003. Naturellement, cette arrivée au pouvoir de Bozizé réactiva les tensions ethniques dans le pays. Suite aux efforts inlassables de la diplomatie gabonaise, le gouvernement centrafricain, l'opposition et

¹² La communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), *Communiqué final du sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de Libreville*, 02/10/2002 et République gabonaise, Ministère de la défense nationale, « Opérations Extérieures : Participation du Gabon aux opérations extérieures », 24/08/2021, [En ligne] <https://www.defense-nationale.gouv.ga/opex> (consulté le 05/05/2023).

¹³ République gabonaise, Ministère de la défense nationale, *op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*



les groupes armés signèrent l'Accord de Paix Global de Libreville, le 21 juin 2008. Cet accord prévoyait le cantonnement des troupes rebelles, la proclamation de l'amnistie générale et la libération des prisonniers, l'organisation d'un Dialogue Politique Inclusif (DPI) et la participation des belligérants à la gestion des affaires de l'État. Ce fut la troisième victoire de la diplomatie gabonaise dans ses efforts de paix en RCA qui occasionna l'apaisement des tensions.

Mais, compte tenu de la contestation de l'opposition qui refusa de reconnaître la victoire de Bozizé du fait des irrégularités majeures de l'élection présidentielle du 23 janvier 2011, plusieurs troupes rebelles envisagèrent clairement de reprendre les armes. Dès le 10 décembre 2012, la Séléka¹⁵ passa à l'acte (Ntoutoume Dzime, 2018 : 97). Fort de ses victoires sur le terrain, elle poursuivit irrésistiblement ses hostilités en direction de Bangui, malgré l'appel de la CEEAC à l'arrêt des combats et l'ouverture immédiate des négociations inclusives à Libreville¹⁶. La surdité de la Séléka à l'égard de cet appel obligea la CEEAC à déployer la Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique (MICOPAX) le 12 juillet 2008. L'objectif recherché était d'assurer la sécurité des populations et contraindre la Séléka à négocier la paix à Libreville. Malgré la mort de son président Omar Bongo devenue également le médiateur pour le compte de la CEEAC (Ntoutoume Dzime, 2018 : 9) le 8 juin 2009, la diplomatie gabonaise ne se débina pas de la gestion du dossier centrafricain. Grâce à sa ténacité, elle permit la signature d'un autre accord de paix à Libreville le 11 janvier 2013 (Darbon, 1999 : 261-277). Ce dernier avait pour principal objectif, mettre un terme au cycle infernal de prise de pouvoir par la force dans le pays. Ce fut la quatrième victoire de la diplomatie gabonaise dans ses efforts en faveur de la paix en RCA.

¹⁵ Une coalition rebelle hétérogène dirigée par Michel Djotodia.

¹⁶ La communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), *Communiqué final du sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de N'Djamena*, 21/12/2012.

Contrairement à l'esprit de cet accord, Bozizé conserva le contrôle des ministères régaliens et stratégiques¹⁷ en nommant des hommes acquis à sa cause comme ministres délégués au sein de ces ministères¹⁸. Pire, il intégra à la Présidence la majorité des anciens ministres de son parti n'ayant pas été maintenus au Gouvernement comme conseillers. Il alla jusqu'à l'annonce de sa participation à l'élection présidentielle de 2016¹⁹. Naturellement, cette violation de l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013 déconcerta considérablement la Seleka de Michel Djotodia qui reprit les armes et renversa Bozizé le 24 Mars 2013. Une fois au pouvoir, les agissements de Djotodia²⁰ obligèrent la CEEAC à lui imposer respectivement la création du Conseil National de Transition (CNT) sous sa direction, une feuille de route fondée sur l'Accord politique de Libreville du 11 janvier 2013²¹ et le déploiement, le 19 juillet 2013, de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique (MISCA) ayant un mandat de six mois renouvelables, sous la conduite de l'Union Africaine (UA) avec le soutien militaire de la France²². Entérinée et transformée en Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) par la résolution n° 2127 du Conseil de sécurité de l'ONU du 5 décembre 2013, elle fut officiellement déployée le 19 décembre de la même année pour stabiliser la situation dans les principales agglomérations

¹⁷ Notamment le ministère des Affaires Etrangères, le ministère de la Sécurité, le ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé de la Réforme judiciaire, etc.

¹⁸ Exemple : Antoine Nguimbi secondait Michel Djotodia à la Défense et Dieudonné Tokofeissé suppléait Nicolas Tiangaye au Ministère des Finances.

¹⁹ International Crisis Group, « République centrafricaine : les urgences de la transition », *Rapport Afrique*, n° 203, 11/06/2013, pp. 16-38.

²⁰ Promulgation des décrets portant suspension de la Constitution, dissolution de l'Assemblée Nationale, de la Cour Constitutionnelle et du gouvernement d'union nationale, etc. (cf. Pierre-François Naudé, « Centrafrique : Michel Djotodia, nouvel homme fort de Bangui », *Jeune Afrique*, 25/03/2013, [En ligne] www.jeuneafrique.com/171638/politique/centrafrique-michel-djotodia-nouvel-homme-fort-bangui/ (consulté le 06/12/2022).

²¹ La communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), *Communiqué final du sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de N'Djamena*, 18/04/2013.

²² Union Africaine, Conseil de paix et de sécurité, *Communiqué finale de la 385^e réunion*, 19/07/2013.



et contribuer au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays²³.

1.2. La participation militaire aux OMP

Les opérations de maintien de la paix (OMP), aussi appelées Missions de Maintien de la Paix (MMP), aident les pays touchés par les conflits à créer les conditions du retour au calme. C'est une action militaire polyvalente et multiforme, le plus souvent sous mandat de l'ONU. Lorsqu'elles sont entreprises directement par l'ONU, elles demandent à ses pays membres une participation en troupes : les casques bleus et/ou observateurs. Leur mission consiste *stricto sensu* de prévenir et/ou restaurer la paix. Pour ce faire, leurs actions s'articulent autour de divers objectifs : le maintien de la sécurité, la protection des civiles, le renforcement de l'Etat de droit, le soutien à l'organisation d'élections libres, l'aide au désarmement, la facilitation du processus politique, la promotion et la protection des droits de l'Homme, etc.

Dans cette mission, elles sont guidées par trois principes fondamentaux : consentement des parties en conflit, impartialité du personnel de l'OMP et le non recours à la force, sauf en cas de légitime défense. Bien que cette mission ne suffit généralement pas à instaurer une paix solide et durable, elle s'est avérée être l'un des outils les plus efficaces dont dispose les Nations-Unies pour aider les pays qui en ont besoin. Elles permettent d'assurer la sécurité et d'apaiser les tensions, ce qui est un apport nécessaire aux négociations politiques. Les organismes interafricains n'ont pas hésité à s'en servir face aux conflits armés et tragiques à répétition dont est sujette l'Afrique.

Ainsi, dans le cadre du maintien de la paix en Centrafrique, la MISAB, la MINURCA, la FOMUC (devenue FOMAC), la MICOPAX, la MISCA (devenue la MINUSCA) furent déployées sous diverses conduites. Afin d'assumer sa mission pacificatrice, le Gabon y apporta sa pierre, non seulement en contribuant à la création de

²³ République Gabonaise, Ministère de la Défense nationale, *op. cit.*

certaines OMP²⁴, mais mobilisa aussi en fournissant des officiers supérieurs et contingents de son armée nécessaires pour leur commandement et leur déploiement sur le terrain. A ce titre, sur un total de 4000 militaires de la MISAB, 500 sont issus du Gabon²⁵. La MINURCA, au plus fort de sa mobilisation, atteignit 10263 hommes dont 449 soldats gabonais²⁶. Quant à la MICOPAX, 500 militaires et 180 policiers gabonais y participèrent²⁷. Aussi, il sied de retenir que le gabonais Parfait Onanga-Anyanga fut nommé Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU en Centrafrique et Chef de la MINUSCA le 14 août 2015²⁸.

Par ailleurs, de 1997 à 2008, toutes les opérations effectuées en Centrafrique n'ont eu pour commandants que des officiers gabonais : trois (3) pour la MISAB, un (1) pour la MINURCA et quatre (4) pour la FOMUC. Citons quelques-uns d'entre eux : Le général Barthélemy Ratanga (Commandant de la MINURCA de 1998 à 2000²⁹), le général Jean-Claude Ella Ekogha (Commandant de la FOMUC de décembre 2003 à septembre 2004³⁰), le général de brigade Auguste Itandas Bibaye (Commandant de la FOMUC de 2004 à 2008³¹), le colonel Patrice Ostangue Bengone de la Gendarmerie Nationale (Commandant de la composante police de la MISCA)³², etc.

²⁴ En l'occurrence la MISAB, la FOMUC, la FOMAC et la MICOPAX comme discuté dans la section précédente.

²⁵ *L'Express*, « Centrafrique: les forces en présence », 24/12/2013, [En ligne] https://www.lexpress.fr/monde/afrique/centrafrique-les-forces-en-presence_1309873.html (consulté le 05/05/2023).

²⁶ MINUSCA *force Magazine*, n° 003, juillet 2018, p. 26.

²⁷ *The Conversation newsletter*, « La Centrafrique, un tremplin politique pour les militaires gabonais », 15 décembre 2016, [En ligne] <https://theconversation.com/la-centrafrique-un-tremplin-politique-pour-les-militaires-gabonais-69942> (consulté le 05/05/2023).

²⁸ Nations Unies, *Communiqué de Presse SG/A/1587*-BIO/4749*-PKO/513*, 14/08/2015.

²⁹ République gabonaise, Ministère de la défense nationale, *op. cit.*

³⁰ Francois Ndjimbi, « Le général Ella Ekogha tire sa révérence », *GabonReview*, 22/11/2015, [En ligne] <https://www.gabonreview.com/le-general-ella-ekogha-tire-sa-reverence/> (consulté le 05/05/2023).

³¹ Désiré-Clitandre Dzonteu, « Forces armées gabonaises : Auguste Roger Bibaye Itandas, nouveau chef d'état-major général », *GabonReview*, 06/03/2015, [En ligne] <https://www.gabonreview.com/forces-armees-gabonaises-auguste-roger-bibaye-itandas-nouveau-chef-detat-major-general/> (consulté le 05/05/2023).

³² République gabonaise, Ministère de la Défense Nationale, *op. cit.*



2. Les performances significatives

Si l'actualité centrafricaine ne permet pas d'affirmer que ce pays a retrouvé la paix, il n'est pas exagéré de reconnaître que les efforts de paix de la diplomatie gabonaise dans ce pays se soldèrent par des avancées significatives et indéniables, tant sur le plan diplomatique que sur le plan militaire. Au niveau diplomatique par exemple, les Accords de Bangui du 25 janvier 1997, l'Accord de paix global (APG) de Libreville du 21 juin 2008 et l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013 en sont des parfaites illustrations. Malgré leurs violations systématiques et répétitives, le caractère obligatoire de ces derniers apaisa les violences et fit renaitre l'espoir de la restauration de l'autorité de l'État. Ainsi, les Accords signés à Bangui le 25 janvier 1997 mirent un terme aux mutineries³³, grâce notamment à la nomination, le 30 janvier 1997, d'un Premier ministre proche du président Patassé, Michel Gbezera-Bria, à la formation d'un gouvernement d'union nationale de 26 ministres (dont 11 de l'opposition), à l'organisation de la conférence de réconciliation nationale du 26 février au 5 mars 1998 ayant abouti à la signature du Pacte de réconciliation nationale qui permit la tenue de l'élection présidentielle de 1999 remportée par Ange-Félix Patassé, à la mise en place de la MISAB le 31 janvier 1997 et à la suspension de l'audit parlementaire.

Il ne fut donc pas surprenant de voir le Président Ange-Félix Patassé, victorieux de l'élection présidentielle de 1999, se rendre à Libreville pour remercier son homologue gabonais, Omar Bongo et solliciter plus d'implication du Gabon dans la résolution définitive de la crise centrafricaine (M'Bokolo, 2009). Cet acte constitue une gratitude à l'endroit de la diplomatie gabonaise, dans le cadre de sa contribution pour la paix en Centrafrique.

Quant à l'APG de Libreville du 21 juin 2008, il permit le cessez-le-feu entre le Gouvernement centrafricain et la Séléka, le

³³Nations Unies, Conseil de sécurité, S/1997/561, 22/07/1997, Appendice III, *Déclaration des chefs d'État* Bangui, 25/01/1997.

cantonnement des troupes de la Séléka, la proclamation de l'amnistie générale, la libération des prisonniers et l'organisation d'un Dialogue Politique Inclusif (DPI) du 08 au 20 décembre 2008 sous l'égide du président gabonais Omar Bongo (Ntoutoume Dzime, 2018 : 95). Ce DPI se solda par la tenue de l'élection présidentielle du 23 janvier 2011, remportée au premier tour par François Bozizé, certes dans la réprobation générale.

Enfin s'agissant de l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013, il marqua le début de la transition en Centrafrique en instaurant un système de partage des pouvoirs au sommet de l'État (Marchal, 2013 :14), une sorte de cogestion démocratique (Darbon, 1999 : 261-277). Le président Bozizé nomma Nicolas Tiangaye (représentant de l'opposition politique) au poste de premier ministre de la transition le 17 janvier 2013³⁴. Le 3 février 2013, deux semaines après cette nomination, un gouvernement d'union nationale inclusif fut constitué pour une durée de 12 mois renouvelable en cas de nécessité³⁵. Suite à l'adoption d'un nouveau code électoral et à la création d'une autorité électorale nationale, l'élection présidentielle libre, démocratique et transparente fut organisée en février 2016 et remportée par Faustin-Archange Touadéra.

Au plan militaire, le déploiement des militaires gabonais dans diverses OMP eut également des avancées significatives et indéniables vers le chemin de la paix. En effet, de la MISAB à la MINUSCA, le Gabon marqua son attachement à assumer sa mission de quête de la paix, la sécurité et la stabilité en RCA sans discontinuité. Il en résulta progressivement la sécurisation et le rétablissement de l'autorité de l'État tant à Bangui que dans les principales agglomérations du pays. La présence des OMP enraya la menace, sécurisa et rassura les populations. Ce climat fut favorable à la restauration progressivement de l'autorité étatique et la confiance des bailleurs de fonds. Cependant, il faut bien reconnaître quelques

³⁴ République Centrafricaine, Décret n° 13015 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Bangui, 17/01/2013.

³⁵ République Centrafricaine, Décret n° 13035 portant nomination des membres du Gouvernement d'Union nationale, Bangui, 03/02/2013.



insuffisances de la part des OMP. En effet, le désarmement entamé par la MISAB et poursuivi par la MINURCA ne fut pas effectif du fait de la mauvaise volonté des mutins.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de retenir que les efforts de paix de la diplomatie gabonaise en RCA ne sont pas un mimétisme quelconque. Ils découlent du dévouement du Gabon pour la paix, un impératif pour l'avancement du progrès social et économique. En effet, le Gabon fit de la paix l'objectif le plus important de sa politique intérieure et étrangère (Ndzeng Nyangone, 2023). Il ne fut donc pas surprenant de voir son président Omar Bongo accepter volontiers la responsabilité que lui confièrent les chefs d'État et de gouvernement lors du XIX^{ème} sommet France-Afrique tenu à Ouagadougou en 1996.

De 1997 à 2013, la diplomatie gabonaise n'a pas ménagé ses efforts pour assumer cette responsabilité. Cette entreprise pacificatrice se caractérise par la mise à contribution de deux procédures classiques de mission des « bons offices » : les négociations diplomatiques et les OMP. Au regard de cette contribution, il en résulta des performances significatives et indéniables vers le chemin de la paix, tant au plan diplomatique que militaire.

Sources et bibliographie

1. Sources

1.1. Sources imprimées

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), *Communiqué final du sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de Libreville*, 02/10/2002.

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), *Communiqué final du sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de N'Djamena*, 21/12/2012.

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), *Communiqué final du sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de N'Djamena*, 18/04/2013.

International Crisis Group, « République centrafricaine : anatomie d'un État fantôme », *Rapport Afrique*, n° 136, 13/12/2007.

- International Crisis Group, « République centrafricaine : les urgences de la transition », *Rapport Afrique*, n° 203, 11/06/2013.
- Nations Unies, Conseil de sécurité, S/1997/561, 22/07/1997, Appendice III, *Déclaration des chefs d'État*, Bangui, 25/01/1997.
- Nations Unies, Conseil de sécurité, *Communiqué de Presse CS/847*, 06/08/1997.
- Nations Unies, Conseil de sécurité, *Résolution n° 1125*, 06/08/1997.
- Nations Unies, Conseil de sécurité, *Résolution n° 1159*, 27/03/1998.
- Nations Unies, Conseil de sécurité, *Résolution n° 2127*, 05/12/2013.
- Nations Unies, *Communiqué de Presse, SG/A/1587*-BIO/4749*-PKO/513*, 14/08/2015.
- Mandat de la MISAB, Article 6, Bangui, 06/03/1997.
- République Centrafricaine, *Décret n° 13015, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement*, Bangui, 17/01/2013.
- République gabonaise, Ministère de la défense nationale, « Opérations Extérieures : Participation du Gabon aux opérations extérieures », 24/08/2021, [En ligne] <https://www.defense-nationale.gouv.ga/opex> (consulté le 05/05/2023).
- République Centrafricaine, *Décret n° 13035 portant nomination des membres du Gouvernement d'Union nationale*, Bangui, le 03/02/2013.
- Union africaine, Conseil de paix et de sécurité, *Communiqué finale de la 385^e réunion*, 19/07/2013.

1.2. Coupures de presse et autres

- DZONTEU Désiré-Clitandre, « Forces armées gabonaises : Auguste Roger Bibaye Itandas, nouveau chef d'état-major général », *GabonReview*, 06/03/2015, [En ligne] <https://www.gabonreview.com/forces-armees-gabonaises-auguste-roger-bibaye-itandas-nouveau-chef-detat-major-general/> (consulté le 05/05/2023).
- L'EXPRESS*, « Centrafrique: les forces en présence », 24/12/2013, [En ligne] https://www.lexpress.fr/monde/afrique/centrafrique-les-forces-en-presence_1309873.html (consulté le 05/05/2023).
- MINUSCA force Magazine*, n°003, Juillet 2018.
- NAUDE Pierre-François, « Centrafrique : Michel Djotodia, nouvel homme fort de Bangui », *Jeune Afrique*, 25/03/2013, [En ligne] www.jeuneafrique.com/171638/politique/centrafrique-michel-djotodia-nouvel-homme-fort-bangui/ (consulté le 06/12/2022).
- NDJIMBI François, « Le général Ella Ekogha tire sa révérence », *GabonReview*, 22/11/2015, [En ligne] <https://www.gabonreview.com/le-general-ella-ekogha-tire-sa-reverence/> (consulté le 05/05/2023).
- The Conversation newsletter*, « La Centrafrique, un tremplin politique pour les militaires gabonais », 15/12/2016, [En ligne] <https://theconversation.com/la-centrafrique-un-tremplin-politique-pour-les-militaires-gabonais-69942> (consulté le 05/05/2023).



2. Bibliographie

- ANGO ELA Paul, (2001), *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala.
- BAYART Jean-François, ELLIS Stephen et HIBOU Béatrice, (1997), *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Editions Complexe.
- DARBON Dominique, (1999), « Une sortie de crise transactionnelle : le cas sud-africain », Hannoyers Jean, (dir.), *Guerres civiles, économie de la violence, dimensions de la civilité*, Paris, Karthala/CERMOC, pp. 285-295.
- LEABA Oscar, (2001), « La crise centrafricaine de l'été 2001 », *Politique africaine*, vol. 84, n°4, pp. 163-175.
- M'BOKOLO Elikia, (2009), *Médiations africaines, Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, L'Archipel.
- MARCHAL Roland, (2013), « Brève histoire d'une transition singulière. La République centrafricaine de janvier 2014 à mars 2016 », *Rapport de recherche*, Paris, Réseau des Organisations de la Société Civile Centrafricaine pour la Gouvernance et le Développement (ROSCA-GD), CCFD-Terre solidaire.
- NDZENG NYANGONE Emmanuel, (2023), « L'Africanisation de la Diplomatie de la Paix : Etude de cas des bons offices gabonais en Afrique (1977-2008) », *Haris*, n°9, pp. 147-168.
- NTOUTOUME DZIME Christian Gaël, (2018), *La CEEAC dans la gestion des crises et la promotion de la paix en Afrique centrale : Cas de la RCA (1998-2016)*, Mémoire de Master en Histoire des Relations Internationales, Département d'Histoire et Archéologie, Université Omar Bongo.
- PORGES Laurence, (2001), « Le coup d'État de mai 2001 au Centrafrique : un événement presque ignoré », *Afrique contemporaine*, n° 200, pp. 34-48.
- RATANGA AMBOUROUET Karen, (2009), *L'Afrique à l'épreuve de la résolution des conflits : cas des crises centrafricaines (1996-2009)*, Mémoire de Maîtrise en Histoire des relations internationales, Département d'Histoire et Archéologie, Université Omar Bongo.
- YARAFI Thierry Irénée, (2017), *La refonte des forces de défense et de sécurité, condition d'une paix et d'un développement durable en République Centrafricaine*, Thèse Doctorat en Science Politique, Université Clermont Auvergne.